

NORMANDY SAILING WEEK LE HAVRE - 10 au 14 JUN 2015

Groupe ECHO : ANNEXE F: RAID DE L'ESTUAIRE

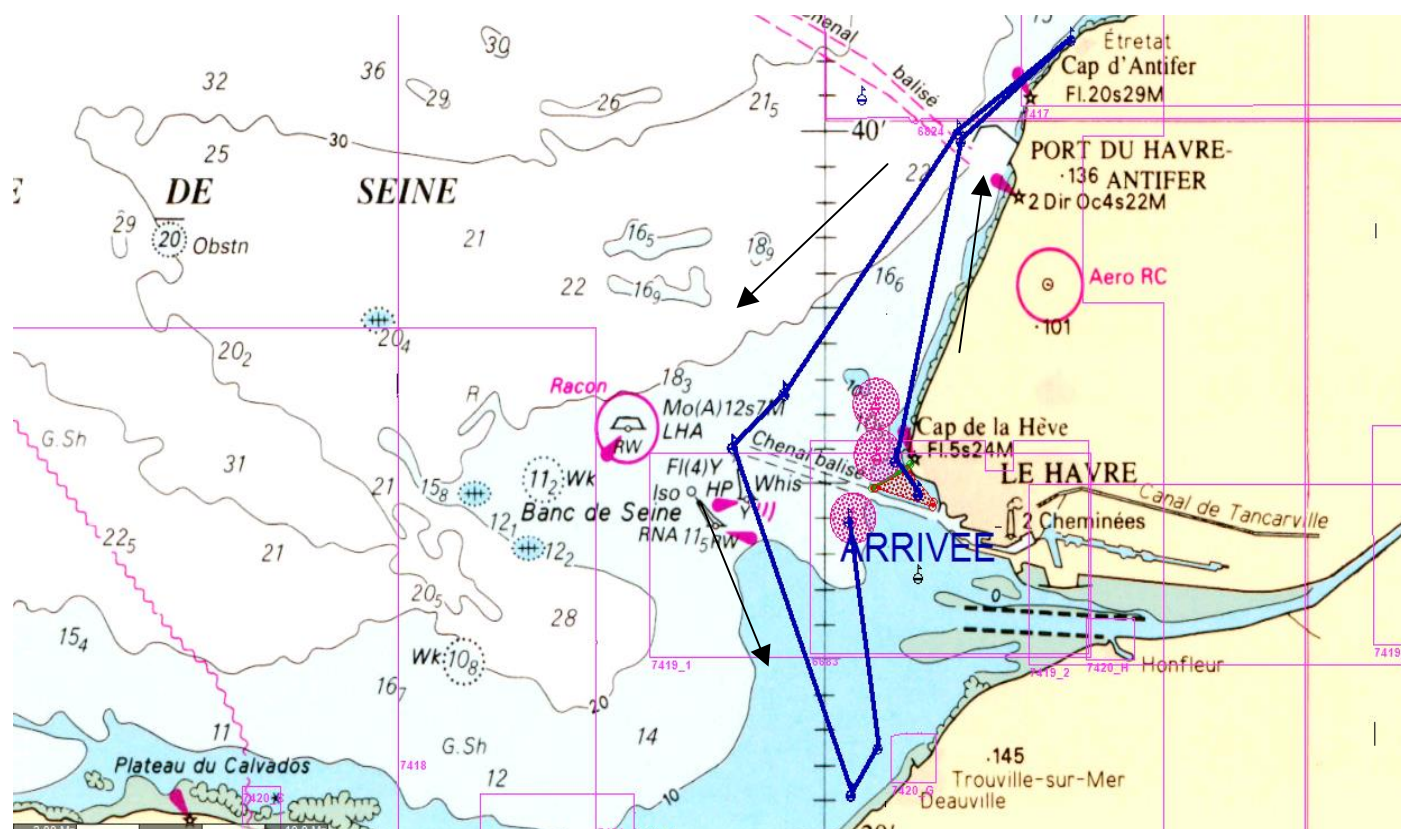
En fonction des conditions météorologiques, l'Organisation pourra proposer un autre parcours dans un « Avis aux concurrents » distribué au briefing du vendredi 12 juin à 07 :30.

Signal d'avertissement : le vendredi 12 juin à 09 :00. Canal VHF : 72.

F.1 PARCOURS N° 1: Longueur : environ 50 milles

Voir IC 8.2

- **Ligne de départ** : La ligne est située dans la **ZONE RESERVEE**
- **Eventuellement**: une bouée gonflable **ROUGE** comme marque de dégagement (voir IC 8.2)
- **Marque 1** : bouée gonflable **VERTE** (devant Etretat) : Porte classante (IC 8.3) : à contourner en la laissant à bâbord.
- **Marque 2** : Général Metzinger : Porte classante à contourner en la laissant à tribord
- **Marque 3** : Bouée LH4 à contourner en la laissant à bâbord
- **Marque 4** : Bouée LH3 à contourner en la laissant à bâbord
- **Marque 5** : bouée gonflable **ORANGE** (devant Deauville) : Porte classante : à contourner en la laissant à bâbord
- **Marque 6** : Trouville SW à contourner en la laissant à bâbord
- **Marque 7** : Ratelets à laisser à tribord
- **Ligne d'arrivée** : rond Charlie (TX Dragages)



Le numéro du parcours sera identifié sur un tableau sur le bateau comité.

POSITION APPROXIMATIVE DES MARQUES :

Numéro	Nom	Type	Latitude	Longitude
1	Bouée Verte (devant Etretat)	gonflable	49°42.67 N	000°12.07 E
2	General Metzinger	Cardinale Nord	49°32.61 N	000°01.99 W
3	LH4	Latérale bâbord	49°31.11 N	000°04.00 W
4	LH3	Latérale tribord	49°30.85 N	000°04.17 W
5	Bouée Orange (devant Deauville)	Gonflable tétraédrique	49°21.16 N	000°01.29 E
6	Trouville SW	Cardinale ouest	49°22.53 N	000°02.55 E
7	Ratelets	Cardinale ouest	49°25.31N	000°01.69E
Arrivée	TX Dragages	Cardinale ouest	49°28.80 N	000°00.60 E

La ligne de départ . La ligne est approximativement perpendiculaire au vent. Elle est définie dans l'IC 11.2.

La ligne d'arrivée est située dans le rond Charlie entre la marque **TX Dragages** et un pavillon orange sur un mât d'un bateau comité.

La procédure de départ sera donnée selon la RCV 26.

La RCV 29 et l'IC 11.5 s'appliquent.

F.2 **REDUCTION DU PARCOURS**

Le comité de course pourra raccourcir le parcours à une marque comme suit :

F.2.a) Soit positionner une ligne d'arrivée aux marques 1, 2, ou 5.

Dans ce cas le **pavillon S** sera hissé sur le bateau comité et pourra être annoncé à la VHF.

F.2.b) Soit établir un « pointage officiel » aux marques 1, 2, ou 5: **porte classante**.

Si un bateau du comité de course arborant le **pavillon F** (ceci modifie Signaux de Course) se tient près ces marques, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.

Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les **pavillons « S sur H »** accompagnés de deux signaux sonores (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée (modifie RCV 32).

Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. Les bateaux rejoindront alors directement le port du Havre ou un autre abri en informant le comité de course de leurs intentions.

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. »

F.2.c) Le comité de course n'est pas tenu d'établir un pointage à une porte.

Si une porte doit être mise en place à l'une de ces marques, une ligne sera définie entre la marque et le mât arborant un pavillon (S ou F) sur le bateau comité.

F.2.d) L'envoi des pavillons « N sur A » annonce la fin de la course et la rentrée directe vers le port du Havre ou un autre abri. Les bateaux informeront alors le comité sur leurs intentions.

F.3 **TEMPS LIMITE A L'ARRIVEE**

Les bateaux manquants à finir dans un délai de **60 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini, seront classés DNF sans instruction.

F.4 **EXIGENCES AVANT LE DEPART**

Le moteur doit être en état de marche, batterie chargée.

F.5 EXIGENCES PENDANT LA COURSE

Les concurrents doivent :

- Assurer une double veille VHF sur le canal 72 et 16
- Respecter toutes les réglementations locales et internationales

F.A.6 EXIGENCES A L'ARRIVEE

- Respecter l'article 10 des IC (passage entre LH11 et LH12 pour rentrer au port du Havre)
- Les imprimés de déclaration d'arrivée seront obligatoirement déposés au secrétariat de course avant l'heure limite du dépôt des réclamations.
- Le skipper doit déclarer sur l'honneur qu'il a effectué correctement le parcours et qu'il n'a pas enfreint les règlements de la course et notamment qu'il n'a pas utilisé le moteur.